



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le 09 octobre 2022 à 08 h 30, les membres de l'association LA CIBLE FIGEACOISE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au club de Nayrac à FIGEAC, sur convocation du président.

Les convocations e-mail et écrites ont été transmises en date du 22 août 2022 conformément à l'article 8 des statuts.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par M. Michel CALMEJANE, président de l'association, assisté de M. Pascal COUMES vice-président, de Mme BUGAREL Chantal, secrétaire et de M. Jean LEBOURG, trésorier, membres du conseil d'administration.

Mme Magalie COUMES et Alain BEQUET, vérificateurs aux comptes, régulièrement convoqués, sont tous deux excusés.

La feuille d'émargement permet de constater que sur les 130 adhérents ayant droit de vote, 52 étaient présents et 9 étaient représentés par mandat.

En conséquence, le quorum prévu par l'article 9 des statuts étant atteint, l'assemblée a pu valablement délibérer sur l'ordre du jour qui a été rappelé par le président :

- Rapport moral du président
- Rapport financier du trésorier
- Élection des membres du conseil d'administration
- Élection du comité directeur
- Élection des responsables des diverses commissions
- Questions diverses

M. Michel CALMEJANE a ouvert la séance à 09 h00 et a remercié les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée Générale Ordinaire.

Il a été fait lecture des différents rapports (Moral, Financier et d'Activité).

Le bilan financier a été vérifié et signé par Mme Magalie COUMES et M Alain BEQUET, vérificateurs aux comptes.

M Jean LEBOURG, trésorier, rappelle que le bilan financier, ainsi que les comptes, peuvent être librement consultés par tous les membres de l'association, sur rendez-vous et à son domicile.

- Désignation de deux vérificateurs aux comptes :

Il est procédé à la désignation, parmi les adhérents éligibles et volontaires, de deux vérificateurs aux comptes, conformément à l'article 12 des statuts.

Il sont donc désignés comme vérificateurs aux comptes pour la saison suivante (2022/2023). Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

A l'issue de chaque lecture, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes :

- Rapport moral : l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité
- Rapport financier : l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité
 - o Approbation des comptes : cette résolution est adoptée à l'unanimité
 - o Quitus de gestion : cette résolution est adoptée à l'unanimité
- Rapport d'activité : l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité
- Élection des membres du Conseil d'Administration :

Par courrier du 22/08/2022, tous les membres éligibles ont reçu l'information de cette réélection accompagnée d'un bordereau afin de déposer éventuellement leur candidature au plus tard le 15/09/2022 (cf article 6 des statuts).

Ont déposé leur candidature pour le conseil d'administration :

CALMEJANE	Michel
COUMES	Pascal
CZEPCZAK	Daniel
ENNDEVELL	Norbert
GRANIE	Christian (correspondant ball-trap)
LAVASTROU	Denis
LEBOURG	Jean
LELEU	Eric
MACHEPY	Nicolas
MACHEPY	Dominique
POMIES	André
RUIZ	Aurélio
VACHER	Bruno
VINCENT	David

Sont élus membres du Conseil d'Administration à l'unanimité :

CALMEJANE	Michel
COUMES	Pascal
CZEPCZAK	Daniel
ENNDEVELL	Norbert
GRANIE	Christian (correspondant ball-trap)
LAVASTROU	Denis
LEBOURG	Jean
LELEU	Eric
MACHEPY	Nicolas
MACHEPY	Dominique
POMIES	André
RUIZ	Aurélio
VACHER	Bruno
VINCENT	David

- Élection du comité directeur par les membres du conseil d'administration :

Parmi les membres du conseil d'administration se présentent au comité directeur :

- Pour le poste de président : Michel CALMEJANE
- Pour le poste de vice-président : Pascal COUMES
- Pour le poste de trésorier : Jean LEBOURG
- Pour le poste de secrétaire : Aurélio RUIZ

Tous sont élus à la majorité des voix.

- Élections des responsables des diverses commissions du conseil administration :

• CONSEIL D'ADMINISTRATION	
• Responsable commission sécurité	• Aurélio RUIZ
• Adjoint responsable commission sécurité	• AMELIN Eric / MACHEPY Dominique
• Responsable commission formation/école de tir	• LEBOURG Jean
• Adjoint commission formation/école de tir	• RUIZ Aurélio
• Responsable commission organisation/entretien	• Denis LAVASTROU
• Adjoint commission organisation/entretien	• Bruno VACHER
• Responsable commission compétitions	• André POMIES
• Adjoint commission compétitions	• MACHEPY Nicolas
• Responsable commission ball-trap	• GRANIE Christian
• Adjoint commission ball-trap	• Membres FF BALL-TRAP

- Questions diverses :

- Aucune question diverse n'a été déposée à la date limite du 15/09/2022,

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 h 00.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le président et la secrétaire.

Ce procès-verbal, ainsi que les annexes, sont tenu à la disposition des membres conformément à l'article 9 des statuts.

A FIGEAC, le 09 Octobre 2022

Le président,
M. CALMEJANE Michel

Le secrétaire
Aurélio RUIZ